

COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM

CONSEIL MUNICIPAL

Du vingt-sept janvier deux mille vingt

COMPTE-RENDU

| | |
|--|---|
| Présents : Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Chantal PIERRA, Georges PUISSEGUR, , David TAVASANI, Didier FOCH , Jean-Pierre VIALATTE; Jean-Louis BOULET | |
| Excusé : Laurent SALLES pouvoir à Lydia CASTELLE | Absent : |
| Président de séance : Jean-Pierre VIALATTE | Secrétaire de séance : David TAVASANI |

Le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du quatre décembre deux mille dix-neuf.

Ouverture du Conseil municipal à 21h00

Ordre du jour:

- Délibération pour donner pouvoir à Monsieur le Maire pour liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement 2019 /2020. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- Monsieur le Maire demande pouvoir pour liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement 2019 /2020, et l'autorisation de signer tous les documents, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour 9
Contre 0
Abstention 0

- **Questions diverses**

- . Planning pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.
- . Site internet en maintenance durant la campagne électorale.
- . Conclusions sur la l'enquête concernant la disparition des mitrailleuses.
- . Le Maire informe le Conseil municipal que ses indemnités sont toujours reversées à la commune et qu'une partie sera utilisée pour l'achat d'une table d'orientation, qui sera installée sur l'aire randonneurs.

Fin du Conseil municipal à 22h00

Question du Public: